

# Dopage mécanique : le combat se durcit

CYCLISME Les langues se délient

Le faisceau d'indices est aussi troublant que le trait lumineux qui se dégage des pédaliers ou moyeux de roues analysés par le prisme d'une caméra thermique. S'il n'apporte aucune preuve formelle, le reportage diffusé par France Télévisions ce dimanche renforce en tout cas le halo de suspicion qui, une fois de plus, enveloppe le cyclisme. Révélé au grand jour par l'affaire Femke Van den Driessche, lors des Mondiaux de cyclocross, le dopage technologique (ou plutôt la « fraude scientifique » si l'on respecte la terminologie prônée par l'Union cycliste internationale) est le nouveau spectre qui menace le vélo.

L'enquête menée par les journalistes Thierry Vildary (France 2) et Marco Bonarrigo (*Corriere della Sera*) ne livre aucun nom mais interpelle, à tout le moins, elle semble démontrer que plusieurs coureurs (au moins sept, après analyse des images) ont usé de moyens techniques illicites lors des récentes Strade Bianche et Semaine internationale Coppi-Bartali. Grâce à l'utilisation de ladite caméra thermique lors des deux épreuves italiennes, des zones de chaleur ont été détectées. Selon les ingénieurs consultés, elles ne peuvent correspondre qu'à la présence d'un petit moteur, dans les tiges de selle ou les cassettes arrière des vélos. Gain de puissance estimé : jusqu'à 250 watts grâce à un moteur dans le pédalier, avec des batteries Litium-ion.

Voilà qui nous renvoie forcément aux images qui avaient semé le doute dans les esprits ces

dernières saisons (Fabian Cancellara lors de la campagne flamandienne 2010, Ryder Hesjedal ou Nairo Quintana sur la Vuelta 2014) et donne de la consistance à certains propos sulfureux (Davide Cassani ou Mario Cipollini, interpellés notamment par les fréquents changements de vélo d'Alberto Contador...).

## Roues entre 50.000 et 200.000 euros

Lors de la mise au jour de l'affaire Van den Driessche, certains avançaient, à mots couverts, que ces petits moteurs n'étaient déjà plus qu'une forme éculée et appauvrie de cette fraude technologique. Ce sont les roues électromagnétiques qui seraient à la mode. Pour les plus nantis du moins, car une roue bardée de technologie coûterait, selon les versions, entre 50.000 et 200.000 euros pièce ! Le reportage de France Télévisions donne la parole à un constructeur hongrois, Istvan Varjas, qui a notamment introduit sur le marché ces roues futuristes. Surplus d'énergie exogène estimé ? Entre 60 et 200 watts pour une roue arrière couverte d'aimants, tournant autour d'électroaimants placés dans la fourche arrière...

S'il ne livre aucun nom, Varjas explique que cette technologie peut être aisément actionnée via les systèmes de cardio-fréquence des coureurs ou grâce aux montres connectées, qui font aujourd'hui fureur... Sauf énorme fumisterie, le propos de cet ancien coureur hongrois, passionné de physique et électromécanique, est inquiétant. « Si cette roue

n'avait aucune fonction, pourquoi donc l'aurais-je inventée... » Les tarifs imposés par semblable technologie sont prohibitifs pour la majorité des cycloportifs, ce qui accrédite la thèse d'un marché parmi les pros, évidemment.

## Détection par résonance magnétique

Confronté à ce reportage, Brian Cookson est apparu, disons, gêné aux entourmures. « Il faut en tout cas s'interroger, et ne pas relâcher la vigilance que nous nous imposons depuis plusieurs mois déjà », explique le président de l'UCI. Concrètement, que fait la fédé pour lutter contre la propagation potentielle du fléau ? « Nous avons éprouvé de nouvelles méthodes, envisagé l'imagerie thermique, les rayons-X (NDLR : formule contestée en Belgique par l'Agence fédérale de contrôle nucléaire, pour des raisons sanitaires), les ultrasons, mais la plus précise et la moins onéreuse reste de loin les tests par résonance magnétique. » L'UCI utilise ainsi une tablette disposant d'un logiciel dédié pour vérifier cadre et roues du vélo. L'opération se fait à l'arrêt, en quelques secondes. Officiellement, 216 vélos ont été passés au crible lors du Tour des Flandres, 224 lors de Paris-Roubaix. « En cas de triche avérée, on prône la suspension à vie », a déjà réagi Gianni Bugno en sa qualité de président de l'Association internationale des coureurs.

Le combat ne fait que commencer. Le doute n'est déjà plus permis. ■

ERIC CLOVIO

## RÉACTION

### « Pas si simple »

« Le problème est pris au sérieux, d'autant qu'il concerne aussi les catégories inférieures, déclare Philippe Mariën, commissaire international UCI et membre du staff administratif de la RLVB. Nous avons testé un système très effi-

cace fonctionnant aux rayons X, mais sa mise en place reste à la fois compliquée en termes de normes de sécurité et très coûteuse. Les iPad qui permettent de détecter la présence de

masse dans les tubes sont peu nombreux, ce qui nécessite des choix au niveau des contrôles, comme pour le dopage. De plus, l'aspect juridique entre en ligne

de compte : on travaille sur la voie publique, l'accessibilité du cyclisme est son point faible : a-t-on le droit de saisir et confisquer un vélo suspect ? L'UCI et les fédérations ne minimisent pas le problème mais avancent avec prudence. La diffusion de rumeurs et d'informations que tout le monde relaie mais que personne ne vérifie n'aide cependant pas... »

J. GR.